

MINISTERE DES TRANSPORTS

Direction de la Sécurité
et de la Circulation Routières

La Défense, le 10 JAN. 2007

Sous-Direction de la Réglementation
Technique des Véhicules

AUTOADESIVI Spa
Via Verdi 57

I - 41019 SOLIERA (Modena)

N/Réf. : YA/ES

OBJET : Demande d'homologation d'un produit rétroréfléchissant pour plaque d'immatriculation.

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande d'homologation d'un produit rétroréfléchissant pour plaque d'immatriculation :

Marque : EUROLUX

Type : CLP2000 WHITE

Nom et adresse du fabricant du dispositif : **AUTOADESIVI Spa**

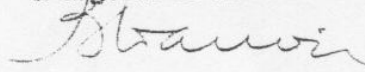
Via Verdi 57 - I - 41019 SOLIERA (Modena)

je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R 317-8, R 317-9, R 322-1 à R322-11 et compte tenu du procès-verbal de l'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 08/01/2007 sous le numéro 07/00071, ce produit est agréé sous le numéro :

TPMR 07010

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

**L'Ingénieur Général des Mines
chargé de la Sous-Direction**



B. GAUVIN